

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n°2019-072

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT ET DE BUREAUX PAR LA SOCIETE SOREBRIC « MONSIEUR BRICOLAGE » SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LE PORT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 mai 2019 et affichée le 28 mai 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 11 JUIN 2019

LE MAIRE


Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le lundi trois juin, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Jimmy Grondin, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe), M. Romuald Tanguy (par M. Jimmy Grondin).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot (17h08), Mme Valérie Auber (17h08), M. Sergio Erapa (17h19), Mme Catherine Gossard (17h48).

Départ(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli (17h42), M. Sergio Erapa (18h04), M. Henry Hippolyte (17h38-18h08).

Absent(s) : Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2019-072

**AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN
ENTREPÔT ET DE BUREAUX PAR LA SOCIETE SOREBRIC « MONSIEUR
BRICOLAGE » SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LE PORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'environnement et notamment son article R512-46-11,

Vu l'arrêté préfectoral n°130/2019/SP/SAINT-PAUL du 11 mars 2019 prescrivant la consultation publique relative à la demande d'exploitation d'un entrepôt et de bureaux par la société Sorebric « Monsieur Bricolage »,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Politique culturelle – Sportive – Petite enfance » et « Politique éducative scolaire et associative » du 23 mai 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 07 mai 2019 relatif l'avis de la commune sur la demande d'exploitation d'un entrepôt et de bureaux par la société Sorebric « Monsieur Bricolage »,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : sous réserve de la levée des points relevés par la Ville et mentionnés dans le rapport, d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation de la société Sorebric « Monsieur Bricolage » d'exploiter un entrepôt et des bureaux sur le territoire de la commune de Le Port.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Olivier HOARAU